

24, quai de la Douane
F-29200 Brest
Tél. +33 (0)2 98 44 06 00
Fax +33 (0)2 98 44 92 41
amb@marinbreton.com



Chez les gens de mer,
la solidarité n'est pas un vain mot !

Mise à jour Almanach du Marin Breton 2017

Avec l'Avis aux Navigateurs n° 26 - 2017
du 27 Juin 2017

Information...Sécurité...SHOM

- Des documents nautiques à jour participent à la sécurité de la navigation. Aussi chacun doit-il, à la mesure de ses moyens, aider à leur réactualisation en faisant part de ses observations (anomalies, erreurs, etc.) au SHOM. Celui-ci répercutera les informations dans ses publications (Avis aux Navigateurs, Avurnavs,...). Voir bon à découper à la fin de l'Almanach.

- Le canal 16 (156,8 MHz – VHF) est le canal d'appel et de sécurité (messages de détresse ou de sécurité).

- Le canal VHF 70 (appel sélectif numérique) est un canal de sécurité et de détresse sur lequel tout message en phonie est interdit sous peine de bloquer le trafic de détresse.

Pour votre propre sécurité et celle des autres, ne perturbez pas le bon écoulement du trafic :
NE L'UTILISEZ JAMAIS POUR UN USAGE AUTRE.

(Voir les horaires de diffusion des informations nautiques dans le chapitre Météorologie).

En mer la VHF, canal 16, reste le moyen privilégié pour communiquer avec les sauveteurs. Depuis le rivage si vous apercevez des personnes en difficulté en mer, **un appel sur le 196** à partir d'un téléphone portable permet de contacter les secours.

Phares et feux

NOTA:

- les informations de remplacement sont données **en rouge**,
- les informations à supprimer sont entre parenthèse et soulignées.

P 192 corriger

**Fort Blockhouse -
Directionnel à 323°
Dir WRG 4 s
313-0c G-317- FL G - 321 -0c W-325
-FI R-329-0c R-333
(50° 47,4 N - 001° 06,7 W)
6 m - **Portée 12 M**
(W 13 M, G 5 M, R 5 M)
Pied du mât -
Intensification des éclats croissante
ou décroissante selon le
relèvement. Allumé en
permanence. Signaux de trafic.
(Nota: 2 feux Fixes R (vertic) à
20 m l'Est)**

**Entrée du port - Duc-D'Albe
Feu directionnel à 333,75 °
Dir WRG 2 s
2 m. W,R,G 12 M
323,75 - Iso G - 329,75 - FI WG -
332,75 - Iso W - 334,75 - FI R -
337,75 -
Iso R - 343,75
Intensification des éclats croissante
ou décroissante selon le
relèvement. Allumé en
permanence.**

(50° 47,8 N - 001° 07,0 W)

**- auxiliaire: 2 FI R
hauteur 8 m sur duc d'Albe N°1
Gospport.
hauteur 6 m sur fuel Jetty
(Portsmouth - Southsea Castle -
Angle Nord Iso 2 s
vis 337-071
(50° 46,7 N - 001° 05,3 W) - 16 m -
11 M
Tour blanche, bande noire, 10 m**

**-Feu auxiliaire de guidage
Dir WRG
351,5-Fixe G-357,5-Al WG-000-
Fixe W-003-Al WR-005,5-Fixe R-
011,5
(même support)
11 m - W 13 M, R 5 M, G 5 M)**

P 194 corriger

**BANC FAIRY
Fairy Sud VQ (6) + LFI 10 s
(51° 21,2 N - 002° 17,3 E) - 7 m - 6 M
Bouée cardinale Sud - Réflecteur radar**

AIS - MMSI n° 992271127

**Fairy Ouest VQ (9) 10 s
(51° 23,9 N - 002° 09,3 E) - 7 m - 6 M
Bouée cardinale Ouest - Réflecteur radar
AIS - MMSI n° 992271127
West Hinder - Mow 7 FI (4) 30 s
(51° 23,3 N - 002° 26,3 E) - 21 m - 12 M
Poteau rouge avec petite construction 22 m
- Corne Mo (U) 30 s
Racon**

P 195 corriger

Passé Ouest de Dunkerque

**RCW VQ
(51° 01,0 N - 001° 45,8 E) -
7 m - 4 M
Bouée cardinale Nord - Réflecteur radar
AIS - MMSI n° 992271128**

Dunkerque Ouest

**Port Ouest de Dunkerque - Passe
d'entrée
Alignement 120°
Allumés en permanence
visible 116 - 124 °**

— Antérieur **Dir Fl W 4 s**
(51° 01,7 N - 002° 11,9 E) -
15 m - 20 M
Réflecteur radar - Colonne blanche,
sommets vert, 9 m
— Postérieur **Dir Fl 4 s**
(à 600 m d'Antérieur) - **29 m - 20 M**
Colonne blanche, bandes blanches et
vertes, sommets vert, 20 m

Bouée RCA - Ridens de Calais Q
(51° 01,0 N - 001° 48,5 E) - **6 m** - 4
M
Bouée cardinale Nord - Réflecteur radar
AIS - MMSI n° 992271125

Jetée Est - Extrémité Fl (2) R 6 s
(50° 58,4 N - 001° 50,5 E)
12 m - 17 M
Tour grise, sommets rouge, 10 m - Corne
2 sons 40 s
Réflecteur radar
— Feu auxiliaire **2 Fl (2) 6 s (vertic)**
(même support) - Allumé sur demande par
temps de brume

**NB: Devant la jetée Est, 3 marques
spéciales définissent la zone de
travaux: navigation, pêche,
stationnement et mouillage y sont
interdits.**

[P 197 corriger](#)

FECAMP - ZONE D'ATTENTE

Chenal d'accès - Alignement
127,5° feux Dir Oc 4 s
vis (**127-128**) **126,5 - 128,5**
★ — Antérieur
(49° 38,3 N - 000° 09,2 E)
113 m - 22 M
Pylône blanc, sommets vert, 7 m
**Allumé en permanence, portée
de jour limitée à 6 M**
★ — Postérieur
(à 430 m d'Antérieur, **synchronisé**)
Pylône blanc, sommets vert, 13 m
**Allumé en permanence, portée
de jour limitée à 6 M**

[P 198 corriger](#)

LE HAVRE

**Bassin Théophile Ducrocq -
Extrémité môle Nord**
Oc (2) R 6 s
(49° 28,9 N - 000° 06,3 E) - 7 m - 6 M

Support blanc, sommets rouge, 5 m
Réflecteur radar
(**Corne 2-sons 20-s Occas**)

[P 199 corriger](#)

Isigny sur Mer

C-I - Atterrissage Iso 4 s
(49° 25,5 N - 001° 07,0 W) - 4 m - 4 M

Bouée marque d'eaux saines - Réflecteur
radar
Nota: le chenal de Carentan est ensuite
balisé **58 perches rouges et vertes
dont 12 sont lumineuses** jusqu'aux
digues submersibles en enrochement
signalées par des perches

SUPPRIMER l'Alignement au 209,5

(Alignement 209,5° synchrones

-Antérieur Dir Oc (3) R 12 s
Intens 208,2-210,7
(49° 20,5 N - 001° 11,1 W)
6 m - 18 M
Poteau blanc, sommets rouge, 6 m

Postérieur Oc (3) 12 s
vis 120-005
(à 723 m d'Antérieur) - 14 m - 10
M
Potence blanche,
sommets vert 15 m)

[P 200 corriger](#)

CHERBOURG - Passe Ouest

**Alignement 140,3° (et 142,2°
synchrones)**

Antérieur **Coude de la jetée du
Homet**
2 feux (horiz) Dir Q (écartement des
feux 63 m)
Intens 137,3-143,3 **(et 139,2-145,2)**
(49° 39,5 N - 001° 38 W)
5 m - 17 M
Triangle blanc 4 m
Nota: Allumé en permanence feu de
signalisation optique du vent installé au
fort du Homet

Postérieur **Gare maritime Dir Q**
Intens **(140-142,5) 138,8-141,8**
(49° 38,8 N - 001° 37,0 W)
35 m - 17 M
Pylône gris, triangle blanc, 35 m
**A 1835 m d'Antérieur, allumé en
permanence et synchronisé.**

**SUPPRIMER: (Nota: l'alignement à
140,3° marque la limite SW du
chenal dragué, l'alignement à
142,2° marque la limite NE)**

[P 221 corriger](#)

St MARTIN DE RE

La Flotte Fl WG 4 s
130-G-205-W-220-G-257
(46° 11,3 N - 001° 19,3 W)
10 m - W 12 M, G 9 M
Tour blanche, sommets vert, 10 m
**Supprimer le Nota:-(Mire lumineuse
de guidage à 212,5° (marque à
effet de moiré)**

[P 222 corriger](#)

La Rochelle (chenal
d'accès)

Les Minimés Q (9) 15 s
(46° 08,0 N - 001° 11,5 W) - 3 m - 5 M
Bouée cardinale Ouest
« 11 » QG 1 M
(46° 08,9 N - 001° 10,2 W)
Perche latérale tribord

Phare du Bout du monde
Fl (3) WG 12 s
059-W-213-obscd-313-G-059
(46° 08,3 N - 001° 10,7 W)
8 m - W 8 M, G 5 M
Tour octogonale en bois sur pieux
métalliques 15 m

Tour Richelieu Fl R 4 s
(46° 08,9 N - 001° 10,3 W)
10 m - 6 M
Tour octogonale rouge 17 m
Digue du Nouveau Monde
Extrémité
VQ (9) 10 s
(46° 08,9 N - 001° 10,1 W) - **3 M**
Perche cardinale Est
Epi digue du Nouveau Monde
Fl (2) R 6 s
(46° 08,9 N - 001° 10,1 W)
Tour blanche, sommets rouge

Extrémité digue du Lazaret
Fl (2) G 2,5 s
(46° 08,9 N - 001° 10,2 W) - 9 m - 5
M
Tour blanche, sommets vert, 7 m
**Nota: (remplacé par bouée
cardinale Est lumineuse durant
travaux - Retiré (2011))**

[P 200 corriger](#)

Hendaye

**Épi Socoburu - Feu Babord des
Dunes**
Fl R 5 s vis 345-190
(43° 22,4 N - 001° 47,3 W) - 7 m - **2 M**
Colonne métallique rouge 5 m

Chenal Bidassoa - Feu aval
Fl (2) G 6 s
(43° 22,1 N - 001° 47,3 W) - 3
m - 2 M
Colonne métallique verte 7 m

Chenal Bidassoa - Feu amont
Fl (6) G 12 s
(43° 22,0 N - 001° 47,1 W) - 3
m - 2 M
Colonne métallique verte 7 m

Ports

[Page 285 , corriger](#)

PORSTMOUTH - Balisage

1.3 - Balisage

Horse Sand Fl G 2,5 s

Bouée latérale tribord

Outer Spit Q (6) + L Fl 15 s

Bouée cardinale Sud

Nota : le chenal est ensuite marqué par des paires de bouées lumineuses jusqu'à Portsmouth Harbour.

SUPPRIMER

(Southsea Castle -

Angle Nord Iso 2 s

Vis 337-071 - 16 m - 11 M

Tour blanche à bande noire, 10 m

- feu auxiliaire de guidage - Dir

WRG - Allumé en

permanence

351,5-FG-357,5 -Al WG-000-FW-003-

Al WR-005,5-

FR-011,5 - 11 m - W 13 M, G et R 5

M)

Fort Blockhouse - Directionnel à 323°

Dir WRG 4 s

313-0c G-317- FL G - 321 -0c W-325

-Fl R-329-0c

R-333

(50° 47,4 N - 001° 06,7 W)

6 m - **Portée 12 M**

(W 13 M, G 5 M, R 5 M)

Pied du mât -

Intensification des éclats croissante

ou décroissante

selon le relèvement.Allumé en

permanence.

Signaux de trafic.

(Nota : 2 feux Fixes R (vertic) à 20

m l'Est)

Entrée du port - Duc-D'Albe

Feu directionnel à 333,75 °

Dir WRG 2 s

2 m. W,R,G 12 M

323,75 - Iso G - 329,75 - Fl WG -

332,75

- Iso W - 33 4,75 - Fl R - 337,75 -

Iso R - 343,75

Intensification des éclats croissante

ou décroissante

selon le relèvement.Allumé en

permanence.

(50° 47,8 N - 001° 07,0 W)

- **auxiliaire: 2 Fl R**

hauteur 8 m sur duc d'Albe N°1

Gosport.

hauteur 6 m sur fuel Jetty

[Page 304 , corriger](#)

Port de CALAIS

IMPORTANT : aménagements en cours, pas d'accueil des visiteurs avant la fin des travaux, sauf cas d'extrême

nécessité. **Devant la jetée Est, 3 marques spéciales définissent la zone de travaux: navigation, pêche, stationnement et mouillage y sont interdits.**

[Page 306 , corriger](#)

Boulogne sur Mer (accès)

Avant l'entrée au port, contacter la capitainerie sur **VHF canal 12**, indicatif Boulogne Port
(Tél. +33 (0)3 21 80 34 67 ou mobile 06 61 03 02 25).

[Page 327 , corriger](#)

Courseulles sur Mer (le port)

Dans l'avant-port, les fonds cotent de 2,40 m à 3,50 m **(mais à l'Ouest il est possible d'échouer le long d'un plan incliné). Les appointements de la rive gauche sont réservés aux pêcheurs professionnels.**

[Page 329 , corriger](#)

Port en Bessin (le port)

La porte-écluse (radier 2,00 m) est ouverte à PM ±2 h. Le pont tournant qui l'enjambe est manoeuvré à la demande. Les mouvements sont signalés par des feux. **Un pavillon bleu hissé sur la cabine de manoeuvre prévient des chasses d'eau dans les 24 h pour désensabler le chenal d'accès**

[Page 331 , corriger](#)

Carentan (approches)

Attention: l'alignement au 209,5 est supprimé. Le chenal, qui traverse le parc naturel des marais du Cotentin et du Bessin, est balisé sur toute sa longueur. Il démarre entre deux digues submersibles signalées par deux perches lumineuses. Le balisage compte ensuite 58 perches rouges et vertes dont 12 sont lumineuses et mènent au sas du Haut-Dyck devant lequel se rejoignent deux rivières : la Taute et la Douve. Devant l'écluse un ponton d'attente permet l'amarrage

d'un bateau en attente d'éclusage.

Carentan (balisage)

SUPPRIMER

(Carentan - Alignement 209,5°

synchrones

- Antérieur Dir Oc (3) R 12 s

Intens 208,2-210,7

6 m - 18 M - Poteau blanc, sommet

rouge, 6 m

- Postérieur Oc (3) 12 s

vis 120-005 - 14 m - 10 M - Potence

blanche, sommet

vert, 15 m)

[Page 353 , corriger](#)

Hérel - Granville (accès)

On ne peut entrer à mi-marée **qu'avec un TE ne dépassant pas 1,40 m.**

[Page 366 , corriger](#)

Port de Lyvet (le port)

Six rangées de pontons perpendiculaires à la **rive par 1,60 m d'eau.**

[Page 371 , corriger](#)

Saint Briec Le Légué (accès)

Le chenal d'accès est balisé par 15 bouées **lumineuses**. Sa cote est d'environ 4,50 m entre la bouée n° 1 et la jetée extérieure puis d'environ 5,20 m en amont du phare de l'Aigle. **Chenaler entre les bouées pour se présenter sensiblement dans l'axe du sas de l'écluse.**

Le chenal fait passer entre la digue du phare de l'Aigle et l'extrémité de la digue abritant le nouveau port de commerce. Sur le môle du phare de l'Aigle, une échelle de marée indique la hauteur d'eau de la marée.

(- Serrer les bouées n° 14 et n° 16 pour ne pas risquer d'échouer sur la vasière de la Ville Gillette.

- Se méfier des hauteurs d'eau prévues (surcote de 0,40 m par vents de SW, décote de 0,40 m par vents de NE)..)

[Page 386 , corriger](#)

Ploumanac'h (accès)

À la perche n° 8, route au 190 sur la guérite que l'on distingue sur la pointe à l'Ouest de l'entrée.

1 coffre d'attente marqué Ville de Perros Guirec est mouillé devant l'anse de St Guirec entre les perches 6 et 8.

[Page 401 , ajouter](#)

L'Aber-Benoit

Escale :

A l'entrée de l'Aber Benoît, sur la rive Nord, le port du Vilh offre une cale de 60 m adossée à un terre plein sur lequel se situe le bureau du port. A 1 M de l'entrée vers le fond de l'aber, sur la rive sud, le port du Stellac'h offre une cale de 60 m adossée à un quai de 50 m (2 m). Possibilité de prendre une bouée libre.

Eau et électricité sur les deux cales.

[Page 403 , corriger](#)

Ile d'Ouessant (balisage)

**Keréon ou Men-Tensel Oc (3) WR 12 s
019-W-248-R-019 - 38 m - W & R 10 M
Tour grise 41 m**

[Page 418 , corriger](#)

Camaret sur Mer (accès de nuit)

De nuit

Se servir du secteur blanc du feu de l'extrémité du môle Nord (135°-182°).

Nota: se méfier des nombreux engins de pêche mouillés dans le Sud de la ligne entre le Grand Gouin et le môle Nord.

[Page 438 , corriger](#)

Embouchure de l'Odet (balisage)

Balisage

Loctudy - Pointe de Langoz Fl (4)

WRG 15 s

115-G-243-W-257-G -284-W-295-R-318-W-328-R-025

12 m - W 15 M, R 11, & G 12 M

[Page 449 , corriger](#)

Bassin Ouest du Morbihan (mouillages)

- Lomener, dans l'Ouest de l'Anse de Stole (**bien abritée des vents de NW à NE**). Attention au plateau rocheux La Rochenn (3,10 m). Prendre l'alignement à 357,2° du clocher de Ploemeur (difficilement visible d'un petit navire) par le bâtiment blanc du feu de guidage de Lomener en laissant dans l'Est la tourelle cardinale Sud Grasu et dans l'Ouest le haut-fond les trois Pierres (**non balisé**), la Basse des Chats, la Basse des Royaux

[Page 457 , corriger](#)

Ile de Groix - Port Tudy (l'avant-port)

Le môle central dispose de deux cales réservées au Nord aux transbordeurs (cale Guyot) et au Sud aux navires à passagers.

[Page 482 , corriger](#)

Houat (le port)

La 2^{ème} ligne échoue à BM(**On y trouve 2 à 2,50 m d'eau le long du môle et des fonds asséchants au Sud.**) **Des projets d'aménagements sont à l'étude.**

[Page 495 , ajouter](#)

Saint Nazaire (le port)

Sauf cas de force majeure (avarie, météo) les plaisanciers n'ont pas accès au bassin à flot de Saint Nazaire fermé par deux sas. Contact préalable avec Port Contrôle indispensable.

[Page 519 , corriger](#)

La Flotte en Ré (accès)

**Pour entrer dans le port, faire route à 212,5° sur le phare du musoir de la jetée, dans l'axe du secteur blanc du feu.
(On suit le phare du môle par le petit pigeonnier de la maison Biret (ardoises sur tuiles) au 215. Une mire de guidage d'une portée de 500 m délimite les parcs à huitres. Constituée d'un écran d'un m2, elle permet de rejoindre l'axe du chenal à 212,5° :
- >>>> trop à gauche,
- |||| dans l'axe,
- <<<< trop à droite).**

[Page 522 , corriger](#)

Port des Minimés (accès)

Extrémité digue du Lazaret

Fl (2) G 2,5 s

(46° 08,9 N - 001° 10,2 W) - 9 m - 5 M

Tour blanche, sommet vert, 7 m

Digue du Nouveau Monde Extrémité

VQ (9) 10 s

(46° 08,9 N - 001° 10,1 W) - 3 M

Perche cardinale Est

Epi digue du Nouveau Monde

Fl (2) R 6 s

(46° 08,9 N - 001° 10,1 W)

Tour blanche, sommet rouge

[Page 554 , corriger](#)

Hendaye (balisage)

Épi Socoburu - Feu Babord des Dunes Fl R 5 s

vis 345-190 - 7 m - 2 M - Colonne métallique rouge, 5 m

Chenal Bidassoa - Feu aval Fl (2) G 6 s

3 m - 2 M - Colonne métallique verte, 7 m

Chenal Bidassoa - Feu amont Fl G 12 s

3 m - 2 M - Colonne métallique verte, 7 m

L'équipe de l'Œuvre du marin breton vous souhaite de bonnes navigations.
Nous vous remercions de valider ou d'infirmer nos informations afin d'améliorer votre ouvrage pour votre sécurité.

